

<b>Fiche d'indicateur – Indicateurs de référence agrégés (ARI)</b>	
<b>W4</b>	
<b>Services de base – Assainissement</b>	
<b>yy personnes (H/F) ont nouvellement accédé à un système d'assainissement et à une hygiène adaptés et équitables</b>	
Thème prioritaire du message 2017 – 2020	<i>Eau</i>
Définition (description, précision, qualification)	<p><i>Nombre de personnes ayant nouvellement accès [ce qui suppose l'existence d'équipements proches de chez elles, facilement atteignables et utilisables quand le besoin s'en fait sentir] à des systèmes d'assainissement [infrastructures et services garantissant un traitement et une élimination sûrs de l'urine et des matières fécales humaines] et d'hygiène [conditions et pratiques, notamment le lavage des mains et l'hygiène menstruelle, contribuant à préserver la santé et à éviter la propagation de maladies] adéquats [à savoir un système qui empêche de manière hygiénique tout contact humain avec les excréta et qui assure un traitement in situ ou un transport sûr puis un traitement hors site des excréta] et équitables [à savoir une réduction et une élimination progressives des inégalités entre les sous-groupes de population]</i></p> <p><i>Les installations sanitaires utilisées incluent : toilettes à chasse d'eau (éventuellement manuelle) raccordées aux égouts ou à des fosses septiques, latrines à fosse, latrines améliorées à fosse ventilée, latrines à fosse avec dalle et toilettes par compostage, qui ne sont pas partagées avec d'autres ménages et qui assurent un traitement sûr, in situ ou hors site, des excréta.</i></p>
<b>Mesures</b>	
<b>Unité de mesure 1</b>	<i>yy personnes ont nouvellement accédé à un système d'assainissement et à une hygiène adaptés et équitables</i>
Période d'observation	À préciser dans le rapport annuel
Pays couverts (dans le cas de programmes globaux, régionaux et d'ONG)	À préciser dans le rapport annuel
Ventilation des données personnalisées (p. ex. selon le sexe ou le niveau de pauvreté)	<p><i>Une ventilation entre zones urbaines et rurales est disponible. Procéder à une ventilation en fonction d'autres critères (sexe, par exemple) lorsque c'est possible.</i></p> <p><i>Les services sanitaires donneront également lieu à une ventilation par type et par niveau de service si c'est possible et pertinent.</i></p>
Source des données – où trouver les données ?	<p><i>Rapports annuels buco, aide humanitaire (eau et assainissement environnemental), institutions globales et Programme global Eau</i></p> <p><i>Autres sources de données :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Rapports de fin de phase</i></li> <li>- <i>Rapports de situation établis par les partenaires de mise en œuvre</i></li> <li>- <i>Statistiques nationales</i></li> </ul>

Méthode de collecte des données – comment se procurer les données ?	<p><i>Monitoring de la DDC (rapports de projet et de programme établis par les partenaires de mise en œuvre)</i></p> <p><i>Autres méthodes :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Enquêtes auprès des ménages et recensements pour les zones urbaines et rurales ; utilisation des séries de données existantes recueillies par des entités nationales (il n'est pas prévu de collecte de données spécifique)</i></li> <li>- <i>Le JMP peut fournir des données additionnelles, notamment sur la qualité de l'eau, à des fins de vérification et d'analyse approfondie. (JMP = Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'eau et de l'assainissement pour le compte d'ONU-Eau <a href="http://www.wssinfo.org">www.wssinfo.org</a>)</i></li> </ul>
Responsabilité – qui collecte les données ?	<i>Buco, aide humanitaire (eau et assainissement environnemental), institutions globales et Programme global Eau</i>
<b>Exemples de messages à destination du public</b>	
<p><i>En 2010, l'ONU a reconnu l'accès à l'eau potable et à des installations sanitaires comme un droit fondamental. Et pourtant, près d'un milliard de personnes sont privées d'eau potable et 2,5 milliards n'ont pas un accès suffisant à des installations sanitaires. La gestion durable des ressources en eau représente l'un des plus grands enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle.</i></p> <p><i>En 2022, la DDC a contribué à donner accès à des systèmes d'assainissement et d'hygiène adéquats et équitables à 77 personnes dans 22 pays. Au niveau mondial, la Suisse concourt à la réalisation de cet objectif via sa contribution de base au Fonds Mondial pour l'Assainissement (GSF).</i></p>	
<b>Liens vers le message 2017 – 2020 et vers les ODD (SDG)</b>	
Objectif en matière d'efficacité (Objectif d'effets)	<p><b>OE 3 Services de base</b></p> <p><i>La DDC contribue à l'amélioration durable de l'accès aux ressources et à des services de base de qualité en matière de santé, d'eau et d'assainissement, de nourriture et d'éducation de base, ainsi qu'à une gestion durable des ressources naturelles, en particulier au bénéfice des groupes vulnérables ainsi que des femmes et des jeunes filles.</i></p>
Champ d'observation	<i>Contribution à l'amélioration de l'accès à des services de base de qualité dans les domaines de l'eau, de l'éducation de base et de la santé, en particulier pour les groupes vulnérables</i>
Liens vers les cibles et indicateurs ODD	<i>ODD 6.2 et 6.a/6.b</i>
<b>Responsabilité thématique</b>	<a href="#">Point focal Eau</a>